



MONITEUR

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Procès-Verbal



16015015

19 JAN. 2016

Tribunal de commerce
Municipalité de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 461.381.290

Dénomination

(en entier) : **NEUFECO**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue du Progrès, 365 à 1030 SCHAERBEEK

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification adresse siège social

Conformément aux statuts, l'assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 01 décembre 2015 au siège social de la société. Tous les actionnaires étaient présents et la séance a été présidée par Monsieur Frédéric Cornard.

La présente AGE avait pour ordre du jour l'élément suivant :

1. Modification du siège social

L'assemblée aborde l'ordre du jour :

1. L'assemblée marque son accord de façon unanime sur le transfert au 1er décembre 2015 de la société Rue du Progrès, 365 à 1030 SCHAERBEEK vers la nouvelle adresse située à Rue du Grand Rechain, 15 à 4800 VERVIERS.

L'assemblée déclare constituer pour mandataire spécial de la société, avec faculté de substitution, la société privée à responsabilité limitée ATC FIDUCIAIRE représentée par Monsieur Nicolas Verhamme, dont les bureaux sont établis Chaussée de Waterloo, 168 à Rhode Saint Genèse, aux fins de procéder à la parution au moniteur belge de la présente AGE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Frédéric CORNARD

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2016 - Annexes du Moniteur belge

ATC FIDUCIAIRE
NICOLAS VERHAMME
MANDATAIRE